



**PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
(PROFIN, S.A.)**

États Financiers

30 septembre 2022

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

(Avec rapport des Auditeurs Indépendants ci-joint)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

TABLE DES MATIÈRES

30 septembre 2022

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d’Experts-Comptables	1-3
<hr/>	
États financiers	
Bilan	4
État du Résultat Net	5
État de l’Évolution de l’Avoir des Actionnaires	6
État des Flux de Trésorerie	7
<hr/>	
Notes aux États financiers	
Note 1 Organisation	8-9
Note 2 Base de préparation des états financiers	10-11
Note 3 Principales conventions comptables	11-25
Note 4 Gestion des risques	26-33
Note 5 Liquidités	34
Note 6 Placements	35-37
Note 7 Prêts aux entreprises associées, net	38
Note 8 Avances sur portefeuilles et prêts, net	38-39
Note 9 Comptes à recevoir - sociétés apparentées	40
Note 10 Comptes à recevoir, net	41
Note 11 Autres actifs	42
Note 12 Titres de participation entreprises associées	42-44
Note 13 Achalandage	44-45
Note 14 Immobilisations, net	46
Note 15 Actif incorporel, net	47
Note 16 Actif au titre de droits d’utilisation, net et obligations locatives	48-49
Note 17 Fonds reçus – services de placements	49
Note 18 Obligations à payer	49-50
Note 19 Comptes à payer - sociétés apparentées	50
Note 20 Autres passifs	51
Note 21 Capital-actions	51-52
Note 22 Société du Groupe et participation minoritaire	53-54
Note 23 Revenus	54-55
Note 24 Dépenses opérationnelles	55
Note 25 Salaires et autres prestations du personnel	55-56
Note 26 Coûts partagés	56-59
Note 27 Autres dépenses de fonctionnement	60
Note 28 Dotation aux pertes de crédit	61
Note 29 Impôts sur le revenu	61-62
Note 30 Transactions avec les entreprises et les sociétés apparentées	63-65
Note 31 Actifs financiers gérés	65
Note 32 Passif éventuel	66

Rapport des Auditeurs Indépendants

Au Conseil d'Administration
Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (PROFIN, S.A.)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (PROFIN, S.A.) comprenant le bilan au 30 septembre 2022, et les états du résultat net, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de PROFIN, S.A. au 30 septembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.



- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Société, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES
7, rue Lechaud, Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
Le 7 février 2023

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Bilan

30 septembre 2022 et 2021

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2022 Non consolidé	2021 Consolidé
ACTIF			
Actif à court terme			
Liquidités	5 G	629,126,230	414,714,016
Placements	6	193,489,547	602,383,881
Prêts aux entreprises associées, net	7	369,734,096	-
Avances sur portefeuilles et prêts, net	8	368,340,739	328,272,251
Comptes à recevoir - sociétés apparentées	9	43,189,860	58,651,301
Comptes à recevoir, net	10	187,656,691	20,019,881
Autres actifs	11	<u>37,067,047</u>	<u>16,149,889</u>
Total actif à court terme		1,828,604,210	1,440,191,219
Actif à long terme			
Titres de participation - entreprises associées	12	767,282,281	-
Achalandage	13	29,014,340	29,145,363
Immobilisations, net	14	-	23,790,765
Actif incorporel, net	15	4,305,205	7,073,743
Actif au titre de droits d'utilisation, net	16	-	<u>85,679,664</u>
Total actif à long terme		800,601,826	145,689,535
TOTAL ACTIF	G	2,629,206,036	1,585,880,754
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Passif à court terme			
Obligations locatives – portion à court terme	16	-	13,883,573
Fonds reçus - services de placements	17	452,671,363	164,768,691
Obligations à payer – portion à court terme	18	664,656,015	386,795,018
Comptes à payer - sociétés apparentées	19	86,380,374	132,855,469
Autres passifs	20	<u>237,735,319</u>	<u>94,883,026</u>
Total passif à court terme		1,441,443,071	793,185,777
Passif à long terme			
Obligations locatives	16	-	72,469,785
Obligations à payer	18	<u>168,906,246</u>	<u>390,346,335</u>
Total passif à long terme		168,906,246	462,816,120
TOTAL PASSIF		1,610,349,317	1,256,001,897
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	21	106,749,600	100,000,000
Actions de trésorerie	21	<u>(1,000,000)</u>	<u>(1,000,000)</u>
Capital net	21	105,749,600	99,000,000
Surplus d'apport		297,226,584	68,244,706
Réserve légale		52,874,800	31,232,344
Bénéfices non répartis		<u>563,005,735</u>	<u>86,895,925</u>
Avoir des actionnaires – ProFin, S.A.		1,018,856,719	285,372,975
Participation minoritaire	22	-	44,505,882
TOTAL AVOIR DES ACTIONNAIRES		1,018,856,719	329,878,857
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	G	2,629,206,036	1,585,880,754

Voir les notes aux états financiers

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

État du Résultat Net

Exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2022	2021
Revenus	23	G 1,472,860,291	466,773,689
Dépenses opérationnelles	24	(46,259,277)	(30,111,046)
Revenu opérationnel, net		1,426,601,014	436,662,643
Dépenses de fonctionnement :			
Salaires et autres prestations du personnel	25	161,498,741	116,354,944
Coûts partagés, net	26	260,838,900	109,114,498
Autres dépenses de fonctionnement	27	171,278,674	91,379,378
Amortissement de l'actif incorporel	15	2,172,227	2,172,227
Amortissement des immobilisations	14	-	5,148,547
Total dépenses de fonctionnement		595,788,542	324,169,594
REVENU OPÉRATIONNEL		830,812,472	112,493,049
Autres revenus et dépenses :			
(Perte) gain de change		(18,544,285)	53,558,933
Dotation aux pertes de crédit	28	(17,241,613)	(4,244,915)
Autres		-	(929,056)
Quotes-parts -entreprises associées	12	8,083,753	-
		(27,702,145)	48,384,962
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU		803,110,327	160,878,011
IMPÔTS SUR LE REVENU	29	220,934,458	25,319,131
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	G	582,175,869	135,558,880
Résultat net attribuable aux actionnaires de ProFin		563,633,612	106,949,552
Résultat net attribuable aux minoritaires		18,542,257	28,609,328
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	G	582,175,869	135,558,880
Résultat net par action équivalente de capital libéré attribuable aux actionnaires de ProFin	G	542	1,080

Voir les notes aux états financiers

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)
État de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021
(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Surplus d'apport	Réserve légale	Bénéfices non répartis	Total	Participation minoritaire	Total
Solde au 30 septembre 2020, consolidé	G	100,000,000	(7,366,200)	54,017,682	12,449,688	74,353,488	233,454,658	(3,547,625)	229,907,033
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	106,949,552	106,949,552	28,609,328	135,558,880
Virement à la réserve légale		-	-	-	<u>18,801,591</u>	<u>(18,801,591)</u>	-	-	-
		-	-	-	<u>18,801,591</u>	<u>88,147,961</u>	106,949,552	28,609,328	135,558,880
Transactions avec les actionnaires :									
Dividendes en espèces		-	-	-	-	(56,180,280)	(56,180,280)	-	(56,180,280)
Ventes d'actions de trésorerie		-	125,000	436,787	-	-	561,787	-	561,787
Actions données en compensation	29	-	5,241,200	11,988,667	-	-	17,229,867	-	17,229,867
Régularisation des quotes-parts	22	-	-	-	(18,935)	(19,425,244)	(19,444,179)	19,444,179	-
Ventes d'actions de ProFin détenues par NAOS, S.A.		-	<u>1,000,000</u>	<u>1,801,570</u>	-	-	2,801,570	-	2,801,570
		-	<u>6,366,200</u>	<u>14,227,024</u>	<u>(18,935)</u>	<u>(75,605,524)</u>	(55,031,235)	19,444,179	(35,587,056)
Solde au 30 septembre 2021, consolidé	G	100,000,000	(1,000,000)	68,244,706	31,232,344	86,895,925	285,372,975	44,505,882	329,878,857
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	563,633,612	563,633,612	18,542,257	582,175,869
Virement à la réserve légale		-	-	-	29,538,243	(29,538,243)	-	-	-
Virement de la réserve légale - quote-part de NAOS, S.A. déconsolidée		-	-	-	<u>(7,895,787)</u>	<u>7,895,787</u>	-	-	-
		-	-	-	<u>21,642,456</u>	<u>541,991,156</u>	563,633,612	18,542,257	582,175,869
Transactions avec les actionnaires :									
Dividendes en espèces		-	-	-	-	(65,000,000)	(65,000,000)	-	(65,000,000)
Dividendes sur actions privilégiées		-	-	-	-	(881,346)	(881,346)	-	(881,346)
Émission d'actions privilégiées		6,749,600	-	228,981,878	-	-	235,731,478	-	235,731,478
Déconsolidations des filiales ProCroissance, S.A. et NAOS, S.A.		-	-	-	-	-	-	(63,048,139)	(63,048,139)
		6,749,600	-	228,981,878	-	(65,881,346)	169,850,132	(63,048,139)	106,801,993
Solde au 30 septembre 2022, non consolidé	G	106,749,600	(1,000,000)	297,226,584	52,874,800	563,005,735	1,018,856,719	-	1,018,856,719

Voir les notes aux états financiers

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE S.A., (PROFIN, S.A.)

État des Flux de Trésorerie

Exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

(Exprimé en gourdes haïtiennes)

	Notes	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	582,175,869	135,558,880
<i>Éléments de conciliation du résultat net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Plus-value non réalisée sur actions	23a	(787,781,729)	(63,309,189)
Dotation aux pertes de crédit	28	17,241,613	4,244,915
Quotes-parts- entreprises associées	12	(8,083,753)	-
Amortissement de l'actif incorporel	15	2,172,227	2,289,533
Amortissement des immobilisations	14	-	7,662,113
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	16	-	3,760,881
Intérêts sur obligations locatives	16	-	1,360,173
Actions données en compensation		-	17,229,867
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Placements – détenus par ProFin	6	59,110,820	(375,763,632)
Déconsolidation - placements NAOS, S.A.		480,616,115	-
Comptes à recevoir – sociétés apparentées		20,904,541	-
Comptes à recevoir, net		(169,371,856)	(278,261,966)
Fonds reçus - services de placements		287,902,672	(230,782,558)
Prêts aux entreprises associées, net		(373,470,196)	-
Avances sur portefeuilles et prêts, net		(51,838,958)	-
Comptes à payer - sociétés apparentées		(46,475,095)	125,382,989
Paiements de loyer/transfert à ProCroissance, net	16	(673,694)	(4,447,360)
Impôts payés		(26,776,547)	-
Variations des autres éléments d'actif et de passif		148,711,686	25,423,916
Liquidités provenant (utilisées dans) des activités d'exploitation		134,363,715	(629,651,438)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Titres de participation - entreprises associées net, déconsolidation		(138,583,301)	-
Transfert à ProCroissance, net /(acquisitions d'immobilisations)	14	18,347,665	(21,084,177)
Transfert à ProCroissance, net /(acquisition de logiciel)	15	596,311	(713,618)
Vente de titres de participation NAOS, S.A.		36,333,900	-
Achalandage NAOS, S.A.		131,023	48,609
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(83,174,402)	(21,749,186)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'actions		235,731,478	2,801,570
Dividendes en espèces		(65,881,346)	(56,180,280)
Déconsolidation participation minoritaire		(63,048,139)	-
Obligations à payer		56,420,908	508,211,126
Ventes d'actions de trésorerie		-	561,787
Liquidités provenant des activités de financement		163,222,901	455,394,203
Augmentation (diminution) nette des liquidités		214,412,214	(196,006,421)
Liquidités au début de l'exercice, net de l'incidence de change		372,536,008	459,513,619
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		42,178,008	151,206,818
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	629,126,230	414,714,016

Voir les notes aux états financiers

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(1) ORGANISATION**

Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (PROFIN S.A.) est une société anonyme qui a reçu l'autorisation d'opérer par décret publié dans Le Moniteur no. 126 en date du 7 juillet 2015. Le siège social de la Société est situé au no. 115, Avenue Panaméricaine, Hôtel Oasis, Pétion-ville.

Le 7 mars 2016, PROFIN a reçu de la Banque de la République d'Haïti un agrément en vue d'opérer comme Société de Promotion des Investissements, conformément aux dispositions de la loi du 14 mai 2012 portant sur les Banques et les Autres Institutions Financières. À ce titre, PROFIN, S.A. est autorisée à servir comme intermédiaire dans des opérations de placement de valeurs auprès du public comme placeur pour compte, placeur de garantie ou preneur ferme.

En outre, par lettre en date du 18 juillet 2018, la Banque de la République d'Haïti a également établi que PROFIN, S.A., en vertu de son autorisation de fonctionnement, est habilitée à fournir les services suivants pour le compte de sa clientèle:

- (a) la tenue de compte-conservation d'instruments financiers et les services accessoires comme la tenue de compte d'espèces correspondant à ces instruments financiers ou la gestion de garanties financières;
- (b) l'octroi de crédits ou de prêts à un investisseur pour lui permettre d'effectuer une transaction qui porte sur un instrument financier (compte de marge);
- (c) la fourniture de conseils aux entreprises en matière de structure de capital et de questions connexes ainsi que la fourniture de conseils et de services en matière de fusions et de rachats d'entreprises;
- (d) la recherche en investissements et l'analyse financière ou toute autre forme de recommandation générale concernant les transactions sur instruments financiers;
- (e) les services liés à la prise ferme;
- (f) les services de change lorsque ceux-ci sont liés à la fourniture de services d'investissement;
- (g) les services et activités assimilables à des services d'investissement ou à des services connexes.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****1) ORGANISATION (SUITE)**

Les filiales de PROFIN, S.A. qui sont consolidées dans les présents états financiers jusqu'aux dates de pertes de contrôle sont comme suit :

NAOS, S.A., une société anonyme autorisée à fonctionner par avis du Ministère du Commerce et de l'Industrie le 10 septembre 2015 publié dans Le Moniteur no. 228 du 30 novembre 2015. La société a pour objet principal la prise de participation et l'investissement dans toute entreprise de vente de biens et de services. NAOS, S.A. agit comme Société de Gestion Financière de plusieurs Fonds Communs de Placements qui sont des copropriétés de valeurs mobilières et de liquidités, réparties entre les investisseurs adhérents (porteurs de parts).

En ligne avec son idéal «Créer la richesse et répandre la richesse» le Conseil d'Administration a décidé de poursuivre avec le processus d'élargissement de l'actionnariat de NAOS S.A. en cédant 22.6% de la participation détenue dans cette filiale au cours de l'exercice 2022. Ainsi, aux 30 septembre 2022 et 2021, ProFin, S.A. détient respectivement 39.49% et 62.13% de participation dans NAOS S.A. En menant ce processus d'élargissement, le Conseil de ProFin, S.A. a également octroyé aux tiers partis une influence plus significative sur les processus décisionnels de la Société et dans sa gouvernance en opérant des changements majeurs au niveau du Conseil et des Comités de Gestion. Ainsi, en date du 30 septembre 2022, ProFin n'a plus le contrôle sur NAOS S.A. et les états financiers de NAOS S.A. ne sont plus consolidés avec ceux de ProFin, S.A.

PROCROISSANCE, S.A. est une société anonyme autorisée à fonctionner par le Ministère du Commerce et de l'Industrie le 3 février 2020. La société a pour objet principal la prestation de services en accompagnement d'entreprises, notamment la fourniture de conseils financiers, juridiques, et de gestion liés à tout projet à caractère commercial, industriel, de services, agricole ou autres sur le territoire Haïtien ou à l'étranger. En date du 30 juin 2022, ProFin, S.A. a également procédé à la vente de 12.5% des actions qu'elle détenait dans cette société et détient depuis lors un contrôle conjoint sur Procroissance, S.A. avec Carribean Investor Capital (CIC), S.A. Des changements ont été également effectués au niveau de la Gouvernance de Procroissance. ProFin S.A. en détient respectivement 35% et 40% aux 30 septembre 2022 et 2021. Les autres actionnaires de ProCroissance, S.A. sont des sociétés apparentées à ProFin, S.A : CIC 35% et 30% aux 30 septembre 2022 et 2021 et Groupe Croissance, S.A. 20.00% en 2022 et 2021 respectivement et le Plan d'Épargne-Retraite Groupe 10% en 2022 et NAOS, S.A. 10% en 2021.

NAOS S.A. et PROCROISSANCE, S.A. demeurent toutefois des entreprises associées au Groupe et la participation de ProFin, S.A. dans ces entreprises associées est comptabilisée conformément au principe comptable décrit à la **note 3 g**.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS****(a) Cadre de préparation des états financiers**

Les états financiers de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (ProFin, S.A.) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 7 mars 2023.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des titres de participation dans les entreprises associées (**note 12**) qui sont présentés selon la méthode de mise en équivalence et des autres titres de participation (**note 6**) qui sont gardés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les méthodes utilisées sont décrites dans les **notes 3 f** et **g**.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers ci-joints sont présentés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle de la Société.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers, en accord avec les IFRS, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les revenus et dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents des estimations.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

Les estimations comptables et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Note 6	Placements
Note 7	Prêts aux entreprises associées, net
Note 8	Avances sur portefeuilles et prêts
Note 9	Comptes à recevoir, sociétés apparentées
Note 10	Comptes à recevoir, net
Note 11	Autres actifs
Note 12	Titres de participation – entreprises associées
Note 13	Achalandage
Note 14	Immobilisations, net
Note 15	Actif incorporel, net
Note 16	Actif au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives.

De l'avis de la Direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliqués de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers ci-joints. Certaines reclassifications ont été effectuées au bilan à l'état du résultat net pour une présentation plus adéquate de l'information financière.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(a) Principe de consolidation**

Les états financiers comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (ProFin, S.A.) et de NAOS, S.A. jusqu'au 30 septembre 2022 et de ProCroissance, S.A. jusqu'au 30 juin 2022.

Jusqu'à la date de cession de contrôle, les filiales étaient des entités sous le contrôle de ProFin, S.A. La Société détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Société est présumée avoir le contrôle lorsqu'elle détient, entre autres, directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. Les filiales du Groupe jusqu'à leur date de déconsolidation sont présentées à la **note 1**.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le contrôle sur ses opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et les revenus nets de la participation minoritaire ne donnant pas le contrôle dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers.

Lorsque la Société cède le contrôle d'une filiale, elle décomptabilise les actifs et passifs de la filiale ainsi que la participation minoritaire à la date de cession de contrôle ; elle comptabilise la participation conservée à la juste valeur à la date de cession de contrôle, avec une contrepartie à l'état du résultat net. Cette valeur devient la nouvelle base de coût des titres de participation de l'entreprise associée.

(b) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes aux taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état du résultat net.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état du résultat net.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Dépréciation des actifs financiers**

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Société applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues (PCA) pour tous les instruments de créances comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat global.

Les instruments de capitaux propres, gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global, ainsi que les instruments de créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net, ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Société qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit
- La durée de vie des instruments financiers
- L'intégration de certaines informations prospectives
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques, telles que l'inflation, le taux de change de la gourde par rapport au dollars US, les taux d'intérêts et le Produit Intérieur Brut)
- Les incidences anticipées de la crise du Covid-19 à partir de l'exercice 2020
- Les troubles politiques et les conséquences économiques importantes dans le pays.

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture.

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit. Les actifs financiers de moins de 31 jours de retard sont considérés dans cette catégorie qui inclut les prêts aux entreprises associées (**note 7**), les avances sur portefeuilles et prêts (**note 8**) et les comptes à recevoir (**notes 9 et 10**). Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)**

Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers de 31 à 90 jours de retard sont inclus dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont comptabilisées pour la durée de vie de ces actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers précités qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi comptabilisées pour la durée de vie de ces actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels la Société a épuisé tous les recours légaux et autres, sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation du risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet instrument à la date de présentation de l'information financière, ce qui résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représentant le pourcentage non sécurisé de l'ECD; elle prend en considération le montant net des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de chaque instrument financier.

La dotation aux pertes de crédit est comptabilisée à l'état du résultat net.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(d) Détermination de la juste valeur**

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet, qui comporte trois niveaux.

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1** qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non actifs, pour des actifs ou passifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur, seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé, pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables (**Niveau 2**).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(e) Liquidités**

Les liquidités sont comptabilisées au coût et comprennent les comptes courants gardés dans des banques locales et une banque étrangère.

(f) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Société procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net selon les catégories définies par IFRS 9.

- **Au coût amorti.** Ces placements correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ils sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif ; les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de l'instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de leur vente, sont imputés à l'état du résultat net de l'exercice au cours duquel ils se produisent. Aux 30 septembre 2022 et 2021, la Société n'avait pas de placement au coût amorti.

- **Juste valeur par le biais de résultat net.** Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres, des obligations et des fonds communs de placements (**note 6**), et ils sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente et/ou dans le but de réaliser des plus-values. Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, de dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état du résultat net, ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(g) Titres de participation-entreprises associées**

Les titres de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence puisque la Société est présumée, exercer sur les entreprises associées une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient directement ou indirectement 20% ou plus des droits de vote dans l'entité émettrice, ou qu'elle exerce cette influence par le biais d'autres facteurs. Cette méthode consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes versés ou déclarés. Après la date d'acquisition, des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires dans le cas de modification du pourcentage de participation ou dans le cas de variations attribuables à d'autres éléments du résultat global tels que la réévaluation des actifs corporels ou des écarts de conversion.

La Société cesse d'utiliser la méthode de mise en équivalence à compter de la date où sa participation cesse d'être une participation dans une entreprise associée. Lorsque l'intérêt conservé constitue un actif financier, il est comptabilisé à la juste valeur en accord avec IFRS 9. Les différences résultant de ce traitement sont enregistrées à l'état du résultat net.

Les profits et pertes découlant des transactions d'amont (ie vente d'actifs à l'investisseur par l'entreprise associée) et d'aval (vente ou apport d'actifs par l'investisseur à l'entreprise associée) et portant sur des transactions effectuées entre la société et les entreprises associées ne sont enregistrées qu'à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée.

Cependant, lorsque les transactions d'aval indiquent une diminution de la valeur nettes de réalisation des actifs qui doivent être vendus ou apportés, ces pertes sont intégralement enregistrées par l'investisseur. Lorsque des transactions d'amont indiquent une diminution de sa valeur nette de réalisation des actifs qui doivent être acquis ou une perte de valeur de ces actifs, la Société comptabilise sa quote-part de ces pertes.

À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(g) Titres de participation-entreprises associées (suite)**

Lorsque les intérêts de l'investisseur sont ramenés à zéro, l'investissement est comptabilisé à titre de passif, dans la mesure où l'investisseur a contracté une obligation légale ou implicite envers l'entreprise associée. L'investisseur ne recommence à comptabiliser sa quote-part dans les profits de l'entreprise associée qu'à compter du moment où cette quote-part est égale à sa quote-part des pertes non comptabilisées.

Les gains et pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres, ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine des titres de participation sont comptabilisés à l'état du résultat net de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(h) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont comptabilisés au coût amorti déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues, établie par la Direction conformément à ce qui est décrit à la **note 3 c.**

Les comptes à recevoir sont en général à très court terme.

La dotation aux pertes de crédit apparaissant à l'état du résultat net représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations, et de l'effet de change résultant de la réévaluation de provisions exprimées en dollars.

Les comptes à recevoir sont radiés lorsque toutes les activités de recouvrement possible ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sources. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées à l'état du résultat net.

(i) Achalandage

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. Le prix d'acquisition est alloué aux actifs et passifs identifiables acquis en fonction de leur juste valeur.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Achalandage (suite)

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. L'achalandage n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation.

À la date de ces états financiers, il n'y a pas de baisse de valeur de l'achalandage.

(j) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. À l'exception des immobilisations en cours et des améliorations locatives, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile. Les immobilisations en cours seront amorties sur leur durée de vie estimative à partir du moment où elles seront prêtes à être utilisées. Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée de vie utile ou la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement en vigueur sont comme suit:

Matériel informatique	25% et 50%
Améliorations locatives	25%
Matériel roulant	20%
Equipements de bureau	20%
Matériel et mobilier de bureau	20%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisation sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées alors que les frais d'entretien et de réparations sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état du résultat net.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(k) Actif au titre de droits d'utilisation et obligations locatives**

Les contrats de location gérés par Procroissance S.A. sont comptabilisés en accord avec les prescrits de **IFRS 16**

À la comptabilisation initiale, la Société enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative y relative pour les contrats de location relatifs aux propriétés louées en accord avec **IFRS 16**.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative, augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur, plus une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent moins tout avantage incitatif à la location reçue. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Société et est amorti sur une base linéaire, sur la durée probable anticipée du contrat de location.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie du contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Société modifie son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change, la variation de prix (l'effet de l'indexation) est capitalisée à l'actif et est amortie sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêts effectif relative aux obligations locatives sont comptabilisés au poste coûts partagés à l'état du résultat net.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(k) Actif au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)**

La comptabilisation des contrats de location selon **IFRS 16**, implique du jugement et requiert de la Société l'application d'hypothèses et d'estimations, pour déterminer:

- Que le taux d'intérêts approprié soit utilisé pour actualiser les obligations locatives.
- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ceci, la Société doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée, en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la localisation du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes, la disponibilité de solutions alternatives pour se localiser dans la même zone.

(l) Actif incorporel

L'actif incorporel représente les coûts d'acquisition du logiciel. Ces coûts sont amortis sur leur durée de vie estimée de sept ans. La durée de vie du logiciel est revue à chaque fin d'exercice pour déterminer tout indice de perte de valeur.

(m) Obligations à payer

Les obligations à payer constituent des passifs financiers initialement enregistrés à leur juste valeur, net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de chaque instrument et mesurés, lors des clôtures suivantes, au coût amorti au moyen de la méthode du taux effectif. La juste valeur de ces instruments financiers est assimilable à la valeur aux livres puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés aux intérêts dans les dépenses opérationnelles à l'état du résultat net.

(n) Capital-actions

Le capital-actions est composé d'actions ordinaires et d'actions privilégiées reflétées à leur valeur nominale. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires, contre les bénéfices non répartis.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(o) Actions de trésorerie**

Les actions de trésorerie représentent des actions rachetées par la Société. Ces actions sont reflétées à ce poste à leur valeur nominale.

(p) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(q) Réserve légale

Conformément à la Loi sur les sociétés haïtiennes anonymes, la réserve légale est constituée d'un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré.

(r) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net attribuable aux actions ordinaires par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(s) Revenus

Les revenus consistent en des revenus de trésorerie, de placements, des services financiers, des services de change et des services en Conseil.

Ces revenus sont enregistrés lorsque les services sont transférés aux clients et reflètent le montant de contrepartie que la Société s'attend à recevoir en échange de ces services.

(t) Coûts partagés

Les coûts partagés sont alloués par ProCroissance qui regroupe plusieurs unités de services communs à toutes les entités du Groupe et qui assure la gestion de l'ensemble des services et fonctions.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(u) Impôts sur le revenu**

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état du résultat net, sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ce cas, l'effet de l'impôts qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés, et sont calculés sur la base du revenu avant impôts.

Les impôts courants sont calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer ou à recevoir.

Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés, lorsqu'applicable, dans les autres éléments d'actif ou de passif. Le Groupe a comptabilisé :

- aux autres actifs (**note 11**) l'impôt reporté relatif aux contrats de location gérés par ProCroissance (**note 16**)
- aux autres passifs (**note 20**) l'impôt reporté relatif à la plus-value non réalisée sur les instruments de capitaux propres (**note 6 et 12**). Cet impôt sera diminué à la disposition de ces placements lorsque le gain se matérialise.
- aux autres passifs (**note 20**) l'impôt reporté résultant des quotes-parts des entreprises associées. Ces impôts reportés sont calculés sur les quotes-parts des résultats annuels des entreprises associées selon les taux effectifs applicables aux dividendes, et sont diminués des impôts payés à la distribution des dividendes ou lorsque ces quotes-parts sont réinvesties dans le cadre d'une augmentation de capital.

En vertu de la Loi sur l'impôt sur le revenu, les pertes pour fins fiscales peuvent être reportées contre des profits futurs sur une période n'excédant pas cinq ans. Puisque la Direction croit pouvoir utiliser les pertes fiscales dans les délais prescrits, l'avantage fiscal résultant de ces pertes est comptabilisé aux autres actifs (**note 11**).

(v) Actifs financiers gérés

PROFIN, S.A. gère certains actifs financiers pour le compte d'investisseurs (**note 31**). Ces actifs financiers ainsi que les revenus ou pertes qui en découlent ne sont pas inclus dans les états financiers de PROFIN, S.A. puisque ces actifs demeurent la propriété des investisseurs individuels. Chaque investisseur autorise les transactions effectuées sur son compte, demeure maître de ses décisions à l'égard des investissements et assume les risques financiers liés à ces investissements.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(w) **Normes, modifications et interprétations non encore mises en application**

En date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2022. Elles n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers de la Société. Ce sont principalement :

IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2023. IFRS 17 remplace IFRS 4.
Modifications d'IFRS 10 et IAS 28 <i>États financiers consolidés et participation dans des entreprises associées et des coentreprises</i>	L'IASB n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur de ces modifications qui traitent de la vente et de l'apport d'actifs entre investisseurs et entreprises associées ou coentreprises.
Modification d'IAS 1 <i>Présentation d'états financiers</i>	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2023, qui modifie principalement la classification des passifs courants et non courants, et qui clarifie également les normes comptables à divulguer selon leur importance.
Modification d'IFRS 3 <i>Regroupement d'entreprises</i>	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2022, qui remplace le cadre conceptuel datant de 2018.
Modification d'IAS 37 <i>Provisions d'actif et de passif éventuels</i>	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2022, qui concerne le traitement des coûts d'exécution de contrats.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)(w) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application (suite)

Modification d'IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2022, qui interdit de déduire du coût d'un actif les recettes de la vente d'éléments produits par cet actif avant qu'il ne soit prêt à être utilisé.
Modification d'IFRS 16 <i>Contrats de bail</i>	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2022, qui prolonge de 12 mois le délai permettant aux locataires d'appliquer cette modification aux concessions locatives en vertu desquelles des réductions de paiements de loyers affectent seulement les paiements dus le ou avant le 30 juin 2022.
Modification d'IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2022, relatif au test de 10% pour la décomptabilisation du passif financier.
Modification d'IAS 8 <i>Méthodes comptables et changements d'estimations comptables</i>	Applicable aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2023, qui introduit une nouvelle définition des estimations comptables et précise la relation entre méthodes comptables et estimations comptables.
Modification à IAS 12 <i>Impôts sur le revenu</i>	Applicables aux exercices débutant le ou après le 1 ^{er} janvier 2023, qui clarifient comment les sociétés doivent enregistrer les impôts reportés relatifs à certaines transactions comme des contrats de bail et des provisions pour retraits d'actifs.

La Direction ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence significative sur les états financiers de la Société.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES**

La Société PROFIN, S.A. est dirigée par un Conseil d'Administration de neuf membres élus par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. NAOS S.A. est dirigée par un Conseil d'Administration de cinq membres élus par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, dont un Directeur représentant ProFin. PROCROISSANCE S.A. est dirigée par un Conseil d'Administration de cinq membres élus par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, dont un Directeur représentant ProFin. Les Conseils d'Administration jouissent des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et faire ou autoriser tout acte et opération relatifs à son objet ou se rapportant directement ou indirectement à celui-ci.

Outre la participation aux réunions des Conseils d'Administration qui se tiennent au moins sur une base trimestrielle et en vue d'assurer une supervision efficace de l'application de la stratégie définie et d'exercer leur rôle d'encadrement des décisions importantes devant être prises dans le cadre du fonctionnement régulier de l'organisation, les membres des trois Conseils d'Administration se répartissent différentes tâches au sein de Comités de Gestion qui se réunissent aussi souvent que nécessaire.

- Comités Exécutifs (COMEX)
- Comité d'Audit et de Gestion des Risques (CAGR)
- Comité Budget et Finance (CBF)
- Comité de Direction (CD)
- Comité d'Investissement (CI)
- Comité de gestion de la liquidité (ALCO)
- Comité Marketing et Communication (CMC)
- Comité Nominations, Compensations et Culture d'Entreprise (CNCCE)
- Comité Information Technologie (CIT)
- Comité de Projets (COMPRO)
- Comité de Surveillance et d'Orientation Stratégique-Groupe (CSOS)

Les Comités Exécutifs (COMEX) sont des organes représentatifs du Conseil d'Administration qui assurent une proximité avec les structures exécutives, notamment le Directeur Général. Ledit comité reçoit tout rapport ou tableau de bord qu'il requiert en liaison avec la gestion de la société. Les membres des Comité Exécutif pourront être consultés par le Directeur Général pour obtenir des directives en ce qui a trait à la gestion courante de la société et pour adresser les risques importants.

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Le Comité d'Audit et Gestion des Risques (CAGR) est composé de membres du Conseil d'Administration et d'actionnaires non impliqués dans la gestion courante de l'entreprise qui sont dotés d'une expérience en matière de finance, de comptabilité et/ou d'audit. Le CAGR a comme responsabilité principale d'assurer une surveillance active des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières, et la mise en œuvre de programmes, de politiques et de procédures conçus pour répondre aux divers risques de conformité et de réglementation auxquels la société est confrontée, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des avoirs illicites (AML).

Le Comité Budget et Finance-Groupe (CBF) veille à la mise en place de systèmes et de processus appropriés afin de produire des rapports intégrés couvrant ProFin et ses filiales. Le CBF veille à ce que les rapports couvrent tous les domaines de performance reflétant les choix stratégiques du Conseil d'Administration et couvrent également le triple contexte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le CBF se tient pleinement informé des affaires budgétaires et fiscales de la société, examine les budgets de fonctionnement et d'investissement en immobilisations proposés. Le CBF est chargé de vérifier la pertinence et la validité de toutes les hypothèses et des estimations importantes utilisées dans la préparation des budgets. Le CBF examine et formule ses recommandations au Conseil d'Administration en ce qui a trait aux :

- 1) États financiers mensuels (non audités) présentés sous forme de rapports de gestion,
- 2) États financiers annuels audités et les notes y afférentes,
- 3) Rapports de gestion qui accompagnent les états financiers audités,
- 4) Rapports financiers importants rendus publics ou requis par la loi ou le gouvernement.

Les Comités de Direction (CD) assurent l'exécution de la stratégie définie par le Conseil d'Administration. Chaque Comité de Direction est composé du Directeur Général et des responsables des unités fonctionnelles.

Le Comité d'Investissement (CI) a la charge d'analyser, d'approuver ou de rejeter tout dossier d'émission de titres. Il a notamment connaissance des dossiers supportant les émissions publiques ou privées et de tous autres dossiers visant à la mobilisation de capitaux pour compte de tiers. Il revoit régulièrement le pipeline de transactions en cours.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Le Comité de gestion de la liquidité (ALCO) supervise la gestion des actifs et passifs de la société. Il s'assure de la mise en place de systèmes d'information de gestion pour évaluer efficacement les risques au bilan et hors bilan de l'institution. Il s'assure de l'application de tout plafond approuvé par le Comité d'Investissement. Il soumet à l'approbation du Conseil d'Administration les stratégies, politiques et procédures en matière de gestion des risques de taux, de maturité, de position de change et aussi ses recommandations portant sur les objectifs et les tolérances aux risques.

Le Comité Marketing et Communication (CMC) assure la supervision de la stratégie de communication et s'assure que la gestion de l'image est en ligne avec les valeurs des sociétés.

Le Comité Nominations, Compensations et Culture d'Entreprise (CNCCE) est chargé d'assister le conseil d'administration dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres et ceux de la haute direction. Il surveille les politiques de l'institution en matière de ressources humaines. Il est chargé de surveiller l'élaboration et la mise en œuvre du système de rémunération de l'institution.

Le Comité Innovation et Technologie (CIT) examine les orientations en matière d'innovation et de technologie, en particulier les grands projets, notamment ceux touchant la transformation numérique. Il s'assure de la mise en place de politique garantissant la sécurité des infrastructures de et données informatiques et oriente la stratégie de partenariats technologiques.

Le Comité de Projets (COMPRO) encadre l'exécution des projets majeurs à caractère stratégique et veille à la planification budgétaire desdits projets. Il s'assure que les projets sont exécutés en accord avec les objectifs définis et fait le point régulièrement sur l'avancée des livrables prévus. Par délégation du Conseil d'Administration, il valide les versions préliminaires des processus opérationnels et propose les adaptations ou amendements nécessaires.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Le Comité de Surveillance et d'Orientation Stratégique (CSOS) évalue l'avancement des mises en place stratégiques, révisé les performances sous l'angle du « triple bottom line », discute sur les grandes tendances relatives aux marchés sur lesquels intervient le Groupe et formule des recommandations à l'intention des Conseils d'Administration. Le CSOS est le gardien des valeurs fondamentales du Groupe.

La mise en place de multiples Comités de Gestion vise à répartir de façon équilibrée les charges de travail entre les différents membres des Conseils. Cette structure donne lieu à une plus grande implication des différents membres et permet de déconcentrer la gestion, tout en permettant une meilleure préparation des réunions formelles du Conseil, grâce aux révisions préalables de dossiers importants par les Comités qui formulent des recommandations devant faciliter les décisions finales à arrêter.

Les Comités de Gestion ont principalement la mission de prendre connaissance des sujets touchant leurs champs d'action propres. Sous réserve de recevoir une délégation explicite du Conseil d'Administration, les Comités agissent pour compte de celui-ci et arrêtent des décisions engageant la société dans les limites établies à cet effet. Toutes décisions ainsi retenues sont consignées dans des minutes qui sont annexées aux rapports de gestion périodiques du dit Comité pour faire partie des archives des Conseils.

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités se manifesterait si la Société ne disposait pas de liquidités suffisantes pour faire face, au moment approprié, à ses obligations.

Pour gérer ce risque, le comité « Asset and Liability Committee » (ALCO) assure une surveillance régulière des liquidités et porte une attention particulière aux maturités des produits financiers. Ce Comité se réunit une fois par semaine pour une gestion à court et à moyen terme de ses besoins opérationnels de liquidités et pour assurer le suivi des rapports de liquidités.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(4) **GESTION DES RISQUES (SUITE)**(A) **RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)**

Les dates d'échéance des passifs financiers de la Société étaient comme suit:

30 septembre 2022

		Courant	1 - 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Fonds reçus - services de placements	G	452,671,363	-	-	452,671,363
Obligations à payer		664,656,015	131,593,855	37,312,391	833,562,261
Comptes à payer - sociétés apparentées		86,380,374	-	-	86,380,374
Autres passifs net des impôts reportés et des impôts et taxes à payer		25,320,434	-	-	25,320,434
Total passifs financiers	G	1,229,028,186	131,593,855	37,312,391	1,397,934,432

30 septembre 2021

		Courant	1 - 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Obligations locatives	G	13,883,573	14,759,850	57,709,935	86,353,358
Fonds reçus - services de placements		164,768,691	-	-	164,768,691
Obligations à payer		386,795,018	275,424,010	114,922,325	777,141,353
Comptes à payer - sociétés apparentées		132,855,469	-	-	132,855,469
Autres passifs net des impôts reportés et des impôts et taxes à payer		56,514,822	-	-	56,514,822
Total passifs financiers	G	754,817,573	290,183,860	172,632,260	1,217,633,693

(B) **RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Société.

Aux 30 septembre, le plafond d'exposition de la Société au risque de crédit est comme suit:

	Notes	2022	2021
Comptes de banque (i)	5	G 629,126,230	414,664,016
Placements (ii)	6	193,489,547	602,383,881
Prêts aux entreprises associées (iii)	7	369,734,096	-
Avances sur portefeuilles et prêts, nets (iii)	8	368,340,739	328,272,251
Comptes à recevoir - sociétés apparentées (vi)	9	43,189,860	58,651,301
Comptes à recevoir, net (iii)	10	187,656,691	20,019,881
Total		G 1,791,537,163	1,423,991,330

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

- (i) Les institutions financières avec lesquelles la Société traite sont des institutions financières importantes. De l'avis de la Direction, il n'y a pas de risque de crédit lié à ces institutions.
- (ii) Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats réels ou anticipés, de la société émettrice du titre. La Direction considère le risque sur les obligations, les titres de participation et les parts détenues dans des fonds communs de placements comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la validité de ces placements.
- (iii) La Direction suit de près l'évolution des prêts aux entreprises associées, des avances sur portefeuilles et prêts et des comptes à recevoir qui sont analysés régulièrement. La Direction s'assure que ces postes sont adéquatement provisionnés, lorsque nécessaire. De plus, les avances sur portefeuilles et prêts sont garantis par des instruments financiers gardés par ProFin, S.A.
- (iv) La Direction considère comme faible le risque sur les comptes à recevoir de sociétés apparentées.

Les actifs financiers, sur la base de localisation du risque ultime, sont situés en Haïti à l'exception du compte en banque à l'étranger totalisant G 173,340,602 et G 54,846,467 aux 30 septembre 2022 et 2021 (**note 5**) respectivement, et des placements détenus par NAOS, S.A. (**note 6**) de G 124,661,504 à la Jamaïque.

(C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché comprend principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts.

(i) Risque de change

Le risque de change résulte d'écarts entre la valeur de l'actif monétaire détenu en devises et celle du passif monétaire libellé dans les mêmes devises, résultant en une position longue ou courte qui pourrait exposer la Société à des pertes importantes de change en cas de variation défavorable du cours de la gourde par rapport à ces devises. Les transactions commerciales de la Société sont libellées principalement en dollars US.

La gestion du risque de change est assurée à travers un suivi des tendances du taux de change dans le but d'évaluer l'exposition de la Société et d'ajuster la trésorerie en devises en conséquence.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)(i) Risque de change (suite)

Aux 30 septembre, les positions de change étaient comme suit:

30 septembre 2022

		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	269,738,998	359,387,232	629,126,230
Prêts aux entreprises associées, net		3,209,806	366,524,290	369,734,096
Placements, net		-	193,489,547	193,489,547
Avances sur portefeuilles et prêts, net		-	368,340,739	368,340,739
Comptes à recevoir sociétés apparentées		10,134,285	33,055,575	43,189,860
Comptes à recevoir, net		<u>19,281,594</u>	<u>168,375,097</u>	<u>187,656,691</u>
Total des actifs financiers		302,364,683	1,489,172,480	1,791,537,163
Fonds reçus - services de placements		221,240,983	231,430,380	452,671,363
Obligations à payer		-	833,562,261	833,562,261
Comptes à payer – sociétés apparentées		11,738,668	74,641,706	86,380,374
Autres passifs net des impôts reportés et impôts et taxes à payer		<u>2,066,883</u>	<u>23,253,551</u>	<u>25,320,434</u>
Total des passifs financiers		235,046,534	1,162,887,898	1,397,934,432
Position nette	G	67,318,149	326,284,582	393,602,731

30 septembre 2021

		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	212,488,234	202,225,782	414,714,016
Placements, net		114,900,570	487,483,311	602,383,881
Comptes à recevoir sociétés apparentées		-	58,651,301	58,651,301
Avances et prêts net		-	328,272,251	328,272,251
Comptes à recevoir, net		<u>-</u>	<u>20,019,881</u>	<u>20,019,881</u>
Total des actifs financiers		251,122,049	1,096,652,526	1,424,041,330
Obligations locatives		86,353,358	-	86,353,358
Fonds reçus - services de placements		164,768,691	-	164,768,691
Obligations à payer		-	777,141,353	777,141,353
Comptes à payer – sociétés apparentées		-	132,855,469	132,855,469
Autres passifs, net des impôts reportés et impôts et taxes à payer		<u>-</u>	<u>56,514,822</u>	<u>56,514,822</u>
Total des passifs financiers		251,122,049	966,511,644	1,217,633,693
Position nette	G	76,266,755	130,140,882	206,407,637

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(i) Risque de change (suite)

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertis résulterait en une perte ou un gain de change de G 2,772,060 et G 1,336,261 aux 30 septembre 2022 et 2021 respectivement, selon le cas.

Les taux de change de la gourde par rapport au dollar US étaient comme suit:

Au 30 septembre 2022	117.7047
Au 30 septembre 2021	97.3918

(ii) Risque de taux d'intérêts

Au 30 septembre 2022, le risque de taux d'intérêts est relativement faible et est lié aux obligations en dollars à taux fixe de 3.00% à 5.50% totalisant respectivement G 833,562,261 et G 777,141,353 (**note 18**) sur une période n'excédant pas 36 mois.

(D) RISQUE DE CAPITAUX PROPRES

Les fonds propres regroupent le capital – actions, la réserve légale, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Société est soucieuse de garantir à ses actionnaires un retour au capital satisfaisant tout en n'affectant pas la capacité de la Société à assumer son développement futur.

La Société avait les ratios suivants de retour sur actif et sur avoir des actionnaires suivants :

	2022	2021
ROA (retour sur actif)	27.65%	10.66%
ROE (retour sur avoir des actionnaires)	89.72%	48.43%

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités sont maintenues dans des comptes détenus dans des banques locales et étrangères, et sont comme suit :

	2022	2021
	Non consolidé	Consolidé
Petite caisse	G -	50,000
Comptes d'exploitation		
En gourdes – comptes locaux	48,498,000	59,530,257
En dollars US - comptes locaux	1,990,113	126,150,175
En dollars US - comptes à l'étranger	<u>173,340,602</u>	<u>54,846,467</u>
	<u>223,828,715</u>	<u>240,526,899</u>
Comptes de gestion de portefeuille		
En gourdes – comptes locaux	221,240,998	152,907,977
En dollars US – comptes locaux	<u>184,056,517</u>	<u>21,229,140</u>
	405,297,515	174,137,117
TOTAL LIQUIDITÉS	G 629,126,230	414,714,016

Les comptes de banque locaux ne sont pas porteurs d'intérêts, et les comptes de banque à l'étranger portent des intérêts de 0.01%/an en 2022 et 2021, respectivement.

Les comptes de gestion de portefeuille représentent les fonds reçus de clients et qui n'ont pas encore été affectés à des placements spécifiques.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(6) **PLACEMENTS**

Aux 30 septembre, les placements sont composés d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, et sont comme suit:

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
<i>PLACEMENTS DÉTENUS PAR PROFIN :</i>			
Obligations en dollars de Caribbean Investor Capital (CIC S.A.) (note 30)			
Montant	G	39,871,623	-
Taux d'intérêts		7.50%	-
Échéance		31 mai 2027	-
Obligations en dollars US de SOFIHDES (i) :			
Montant	G	<u>57,439,894</u>	<u>71,875,148</u>
Taux d'intérêts		0.75%	0.75%
Échéance		30 septembre 2024	30 septembre 2024
Montant		<u>29,426,175</u>	-
Taux d'intérêts		1.00%	-
Échéance		30 septembre 2025	-
Intérêts à recevoir		<u>108,585</u>	-
Total obligations Sofihdes	G	86,974,654	71,875,148
Obligations en dollars US de Société Immobilière et Financière (SIF) (ii) :			
Montant	G	65,573,288	48,695,900
Échéance		17 février 2029	17 février 2029
Taux d'intérêts		6.50%	6.50%
Intérêts à recevoir		<u>1,069,982</u>	<u>1,196,718</u>
		66,643,270	49,892,618
Total placements détenus par ProFin (Solde à reporter)	G	193,489,547	121,767,766

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(6) PLACEMENTS (SUITE)

		2022 Non consolidé	2021 Consolidé
Solde reporté	G	193,489,547	121,767,766
<i>PLACEMENTS DÉTENUS PAR NAOS S.A. :</i>			
Instruments de capitaux propres (iii):			
Carribbean Investor Capital (CIC)			
5,424 actions de classe A	G	-	82,935,740
8,588 actions de classe B		-	<u>131,314,922</u>
Total actions de CIC S.A. (Caribbean Investor Capital)		-	<u>214,250,662</u>
ProCapital International Limited			
1,000,000 actions ordinaires (note 19)		-	124,661,504
Total instruments de capitaux propres (note 30)	G	-	338,912,166
Fonds communs de placements gérés par NAOS, S.A. (note 30)			
Montant investi	G	-	20,634
Taux d'intérêts		-	2.75%
Obligations BRH en gourdes (iv)			
Obligations	G	-	113,958,788
Intérêts à recevoir		-	<u>941,782</u>
	G	-	<u>114,900,570</u>
Taux d'intérêts		-	7.00%
Échéance			6 octobre au 7 décembre 2021
Obligations en dollars US de Sofihdes			
Obligations	G	-	24,347,950
Taux d'intérêts		-	0.75%
Échéance		-	30 septembre 2024
Obligations en dollars US de Société Immobilière (SIF)			
Obligations		-	2,434,795
Taux d'intérêts			6.50%
Échéance			17 février 2030
Total placements détenus par NAOS, S.A.	G	-	480,616,115
TOTAL PLACEMENTS	G	193,489,547	602,383,881

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(6) PLACEMENTS (SUITE)**

- (i) Conformément à la Loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, les placements en obligations SOFIHDES sont déductibles à leur émission de l'impôt sur le revenu. Pour les exercices terminés au 30 septembre, l'effet de ces exonérations totalise respectivement G 8,827,853 en 2022 pour le placement détenu par ProFin, S.A. et G 7,062,282 pour le placement détenu par NAOS, S.A. qui n'est plus présenté au bilan consolidé au 30 septembre 2022 et G 21,564,008 en 2021 (**note 29**).
- (ii) Les obligations de la Société Immobilière et Financière, S.A. (SIF) sont des obligations subordonnées cessibles, transférables et couponnables émises en dollars américains. Les intérêts sur ces obligations sont payables trimestriellement.
- (iii) Les instruments de capitaux propres sont des actions détenues pour revente par NAOS, S.A.

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021, la plus-value non réalisée G 130,832,604 et de G 63,309,189 dégagée sur les instruments de capitaux propres détenus par NAOS, S.A., provient du rapport de valorisation d'une firme étrangère, préparé en accord avec les normes régissant les services de valorisation (**note 23**). L'impôt de G 39,249,780 et G 19,625,848, sur cette plus-value non réalisée a été reporté (**note 29**).

- (iv) Les obligations BRH sont indexées par rapport au dollar américain. Ainsi, les flux financiers sont assujettis à un coefficient d'indexation établi à partir du TMA (taux moyen d'acquisition) établissant la variation du taux de change de la gourde par rapport au dollar américain entre la date de souscription et les différentes dates de paiement.

La juste valeur des obligations est assimilable à la valeur aux livres puisque les taux d'intérêts sont indexés au taux du marché.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(7) PRÊTS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES, NET

Les prêts aux entreprises associées sont comme suit :

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Prêts en dollars			
NAOS, S.A.	G	279,430,453	-
PROCROISSANCE S.A.		<u>85,300,245</u>	<u>-</u>
	G	<u>364,730,698</u>	<u>-</u>
Intérêts à recevoir en dollars			
NAOS, S.A.	G	1,160,487	-
PROCROISSANCE S.A.		<u>4,049,309</u>	<u>-</u>
	G	<u>5,209,796</u>	<u>-</u>
TOTAL PRÊTS EN DOLLARS	G	369,940,494	-
Prêts en gourdes			
NAOS, S.A.	G	-	-
PROCROISSANCE S.A.		<u>3,209,846</u>	<u>-</u>
	G	<u>3,209,846</u>	<u>-</u>
Intérêts à recevoir en gourdes			
NAOS, S.A.	G	-	-
PROCROISSANCE		<u>319,856</u>	<u>-</u>
	G	<u>319,856</u>	<u>-</u>
TOTAL PRÊTS EN GOURDES	G	3,529,702	-
TOTAL PRÊTS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES	G	373,470,196	-
Provision pour pertes de crédit attendues (note 28)		<u>(3,736,100)</u>	<u>-</u>
TOTAL PRÊTS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES NET (note 30)	G	369,734,096	-

Les prêts en dollars sont des lignes de crédit qui portent un taux d'intérêts de 6.5% à hauteur de US\$ 2 millions, et de 8.5% pour tout excédent. Ils ne sont pas garantis.

(8) AVANCES SUR PORTEFEUILLES ET PRÊTS, NET

Aux 30 septembre, les avances sur portefeuilles et prêts, net sont comme suit :

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Avances sur portefeuilles, net	G	321,181,463	328,272,251
Prêts, net		<u>47,159,276</u>	<u>-</u>
AVANCES SUR PORTEFEUILLES ET PRÊTS, NET	G	368,340,739	328,272,251

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(8) AVANCES SUR PORTEFEUILLES ET PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre, les avances sur portefeuilles, net sont comme suit:

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Avances sur portefeuilles (a)			
Dollars US	G	321,216,437	226,205,299
Gourdes		-	100,000,000
	G	321,216,437	326,205,299
Intérêts à recevoir		-	3,004,944
Intérêts différés		(34,974)	(937,992)
TOTAL AVANCES SUR PORTEFEUILLES, NET	G	321,181,463	328,272,251

Les avances sur portefeuilles sont accordées à des tiers qui détiennent des placements à travers ProFin, S.A. et qui ne souhaitent pas les liquider avant maturité. Ces avances sont à court terme et sont garanties par les portefeuilles de placements détenus par ces clients.

Au 30 septembre 2022, les avances en dollars portent des taux d'intérêts qui varient entre 6.50% et 15.50%.

Au 30 septembre 2021, les avances en dollars portent des taux d'intérêts qui varient entre 8.5% et 16.0%, et les avances en gourdes portent un taux d'intérêts de 12.0%.

Les avances sur portefeuilles à des partis apparentés et leurs sociétés affiliées totalisent respectivement G 260,680,520 et G 246,087,700 aux 30 septembre 2022 et 2021.

Aux 30 septembre les prêts, net sont comme suit :

		2022	2021
		Non consolidés	Consolidé
Prêts (a)	G	58,852,350	-
Intérêts à recevoir		77,396	-
		58,929,746	-
Provision pour pertes de crédit attendues (note 28)		(11,770,470)	-
	G	47,159,276	-

Il s'agit d'un prêt convertible en dollars pour une valeur de \$ 2,500,000 dont \$ 500,000 ont été décaissés au 30 septembre 2022. Ce prêt porte intérêt à 12.0%. Ce prêt est d'une durée de 90 jours renouvelable pour une période similaire par tacite reconduction. À l'échéance, ce prêt est convertible en actions ordinaires dans cette société à vocation agro-industrielle.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(9) COMPTES À RECEVOIR - SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Aux 30 septembre, les comptes à recevoir – sociétés apparentées sont comme suit :

		2022 Non consolidé	2021 Consolidé
Comptes à recevoir CIC :			
Ventes d'actions privilégiées de ProCroissance, S.A. (note 12)	G	7,297,691	-
Intérêts à recevoir		140,860	-
Avance PER – Plan épargne-retraite		112,997	-
Autres		<u>3,869,375</u>	<u>18,811,159</u>
	G	<u>11,420,923</u>	<u>18,811,159</u>
Comptes à recevoir ProCroissance, S.A. :			
Avance PER – Plan épargne-retraite	G	10,688,058	-
Gouvernance		10,006,282	-
Transfert d'immobilisations (note 14)		5,443,100	-
Autres		<u>2,036,483</u>	<u>-</u>
	G	<u>28,173,923</u>	<u>-</u>
Comptes à recevoir NAOS, S.A. :			
Impôts à recevoir	G	-	10,816,025
Avance PER - Plan épargne-retraite		1,306,522	-
Frais de gestion – Fonds gérés		<u>1,744,697</u>	<u>-</u>
	G	<u>3,051,219</u>	<u>10,816,025</u>
Comptes à recevoir - fonds gérés NAOS, S.A.			
		<u>-</u>	<u>29,024,117</u>
Comptes à recevoir – CVC :			
Avance PER – Plan épargne-retraite		543,795	-
TOTAL COMPTES À RECEVOIR- SOCIÉTÉS APPARENTÉES (NOTE 30)	G	43,189,860	58,651,301

Les comptes à recevoir des sociétés apparentées sont réglés à court terme et la Direction n'a pas jugé nécessaire d'établir une provision pour pertes de crédit attendues.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(10) COMPTES À RECEVOIR NET

Aux 30 septembre, les comptes à recevoir, net sont comme suit:

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Comptes à recevoir – clients (a)	G	87,285,745	5,115,016
Comptes à recevoir pour ventes d'actions NAOS, S.A.		82,465,705	-
Comptes à recevoir - employés		7,454,877	8,140,172
Primes de succès à recevoir – clients		5,448,193	1,630,361
Commissions à recevoir – gestion portefeuilles		3,699,891	3,682,126
Avances au plan d'épargne-retraite (b)		3,197,802	-
Avances aux fournisseurs		-	1,612,685
TOTAL COMPTES À RECEVOIR	G	189,552,213	20,180,360
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,895,522)	(160,479)
TOTAL COMPTES À RECEVOIR, NET	G	187,656,691	20,019,881

(a) Les comptes à recevoir des clients ne portent pas d'intérêts et constituent des avances sur portefeuilles arrivés à maturité et qui doivent être régularisées à court terme. Ces comptes à recevoir avec des partis apparentés totalisent G 8,666,815 au 30 septembre 2022

(b) En date du 30 septembre 2022 par résolution du Conseil, ProFin, S.A. a avancé à ses cadres le montant des contributions au Fonds de retraite pour les 12 prochains mois. La contribution correspondante de l'employeur de G 2,309,366 (note 11) est enregistrée comme frais payés d'avance et la contrepartie des contributions employeur et employés de G 9,207,062 est enregistrée comme contribution au Fonds de retraite.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les comptes à recevoir a évolué comme suit:

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Solde au début de l'exercice	G	160,479	683,817
Dotation aux pertes de crédit (note 28)		1,735,043	4,244,915
Radiations		-	(4,768,253)
Solde à la fin de l'exercice	G	1,895,522	160,479

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(11) AUTRES ACTIFS

Aux 30 septembre, les autres actifs sont comme suit :

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Acomptes provisionnel	G	25,478,509	-
Avantage fiscale – ProFin		6,807,850	-
Frais payés d'avance		2,461,072	8,015,639
Avance au fonds de retraite (note 10)		2,309,366	-
Avantage fiscal - minoritaires ProCroissance, S.A.		-	8,063,152
Impôts reportés – contrats de location (notes 16 et 29)		-	45,429
Autres		10,250	25,669
TOTAL AUTRES ACTIFS	G	37,067,047	16,149,889

(12) TITRES DE PARTICIPATION - ENTREPRISES ASSOCIÉES

Au 30 septembre 2022, les titres de participation dans les sociétés NAOS, S.A. et ProCroissance, S.A., qui ne sont plus consolidées en raison de la cession de contrôle, sont comme suit :

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
NAOS, S.A. 39.50%			
987,200 actions ordinaires d'une valeur nominale de G 50	G	49,360,000	-
Quote-part nette des bénéfices non répartis et réserves avant la cession de contrôle		22,252,833	-
Réévaluation suite à la cession de contrôle (note 23 a)		656,949,128	-
Total - titres de participation NAOS, S.A.	G	728,561,961	-
PROCROISSANCE, S.A. 35.00%			
350 actions ordinaires de classe A d'une valeur nominale de G 1,000		350,000	-
Quote-part des pertes cumulées avant la cession de contrôle		(5,029,680)	-
		(4,679,680)	-
43,400 actions privilégiées d'une valeur nominale de G 1,000 (a)		43,400,000	-
Total titres de participation ProCroissance, S.A.		38,720,320	-
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION - ENTREPRISES ASSOCIÉES	G	767,282,281	-

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(12) TITRES DE PARTICIPATION - ENTREPRISES ASSOCIÉES (SUITE)

(a) Les actions privilégiées ont été souscrites en dollars pour un montant de \$ 496,000 en compensation d'un montant de dette équivalent au 30 septembre 2021. Au cours de l'exercice 2022, 6,200 actions pour un montant de \$ 62,000 ont été cédées à CIC équivalent à G 7,297,691 (note 9).

Ces actions sont assorties d'un dividende privilégié de 15% payable annuellement. Ces actions sont assorties d'une période de réserve de cinq ans et sont rachetables ou convertibles en actions de classe B à la discrétion du Conseil d'Administration de ProFin, S.A.

Au cours des exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021, les gains réalisés sur les ventes d'actions détenues dans ces entreprises associées sont comme suit :

	2022	2021
	Non consolidé	Consolidé
NAOS, S.A.		
Vente de 22.6% % de participation en 2022 et vente de 19.95% participation en 2021 (note 23)	G 403,912,895	143,264,503
PROCROISSANCE, S.A.		
Vente de 5% d'actions en 2022 à CIC (note 30)	12,277,845	-
Total du gain réalisé sur ventes d'actions	G 416,190,740	143,264,503

Tel que décrit à la (note 3a, à la date de déconsolidation, les actions détenues dans NAOS, S.A. ont été réévaluées à la juste valeur, ce qui a résulté en une plus-value non réalisée de G 656,949,128. L'impôt reporté relatif à cette plus-value non réalisée totalise G 197,084,738 (note 29).

Les quotes-parts nettes des résultats des entreprises associées à partir de la date de perte de contrôle sont comme suit :

		Quote-part des	Date de	Quote-part
	Quote-part	résultats éliminés	déconsolidation	nette de profit
	du profit de	jusqu'à la date de	(cession de	enregistrée à partir
	l'exercice	déconsolidation	contrôle)	de la date de
				cession de contrôle
NAOS, S.A.	G 38,062,468	(38,062,468)	30 septembre	-
PROCROISSANCE, S.A.	<u>250,333</u>	<u>7,833,420</u>	30 juin	<u>8,083,753</u>
	G 38,312,801	(30,229,048)		8,083,753

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(12) TITRES DE PARTICIPATION - ENTREPRISES ASSOCIÉES (SUITE)

Les résultats et l'actif net de ces sociétés se résument comme suit :

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
NAOS, S.A.			
Total actif	G	<u>895,007,535</u>	<u>-</u>
Total passif		<u>686,117,570</u>	<u>-</u>
Actif net		<u>208,889,965</u>	<u>-</u>
Résultat net de l'exercice	G	<u>67,703,343</u>	<u>-</u>
ProCroissance, S.A.			
Total actif	G	<u>350,672,724</u>	<u>-</u>
Total passif		<u>259,296,675</u>	<u>-</u>
Actif net		<u>91,376,049</u>	<u>-</u>
Résultat net de l'exercice	G	<u>3,512,885</u>	<u>-</u>

(13) ACHALANDAGE

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit :

		2022	2021
Achalandage - ProFin Entreprise Individuelle (a)	G	29,014,340	29,014,340
Achalandage - NAOS, S.A. (b)		-	131,023
TOTAL ACHALANDAGE	G	29,014,340	29,145,363

(a) Tel que documenté dans l'accord de cession daté du 1er août 2015, la Société a procédé à l'acquisition du fonds de commerce de ProFin Entreprise Individuelle pour un prix de US\$ 500,000. L'excédent du prix d'acquisition total de G 27,608,707 sur l'actif net ajusté négatif de (G 1,405,633), soit G 29,014,340, a été comptabilisé comme achalandage.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(13) ACHALANDAGE (SUITE)

(b) En date du 4 novembre 2019 PROFIN, S.A. avait fait l'acquisition de l'intégralité des actions de NAOS, S.A. détenues par le Président du Conseil d'Administration pour un montant de US\$ 2,548 soit l'équivalent en gourdes de G 237,769. Cette transaction par rapport à l'actif net de cette société à la date d'acquisition, de G 53,482, avait résulté en un achalandage de G 184,287. Cet achalandage était diminué proportionnellement aux ventes d'actions de coupons d'actions effectuées au cours des périodes respectives et a été complètement éliminé en 2022 en raison de la cession de contrôle de ProFin, S.A. dans NAOS, S.A., le solde restant fait partie du coût d'acquisition.

L'achalandage n'est pas amorti comptablement selon les principes décrits à la **note 3i** mais est évalué pour perte de valeur chaque année. Il est cependant amorti pour fins fiscales à un taux de 5% tel que permis par le décret de l'impôt sur le revenu. L'avantage fiscal résultant de l'amortissement de l'exercice est de G 437,180 en 2022 et 2021 respectivement (**note 29**).

Au 30 septembre 2022, le solde de l'achalandage, net de l'amortissement fiscal, est comme suit:

	Achalandage	Amortissement	Amortissement	Amortissement	Achalandage net de
	coût initial	fiscal cumulé	fiscal de	fiscal cumulé	l'amortissement
		30/9/2021	l'exercice	30/9/2022	fiscal
G	29,145,363	(8,973,928)	(1,457,268)	(10,431,196)	18,714,167

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(14) **IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût		Solde au 30/09/2021 Consolidé	Cession de contrôle (déconsolidation)	Transfert à ProCroissance	Solde au 30/09/2022 Non consolidé
Matériel informatique	G	12,854,196	(5,235,544)	(7,618,652)	-
Améliorations locatives		4,215,114	(34,977)	-	4,180,137
Matériel roulant		13,164,013	(11,160,442)	(2,003,571)	-
Équipements de bureau		5,139,515	(1,986,788)	(2,783,285)	369,442
Matériel et mobilier de bureau		9,110,354	(1,621,410)	(7,488,944)	-
Immobilisations en cours		<u>1,082,670</u>	<u>(1,082,670)</u>	-	-
	G	45,565,862	(21,121,831)	(19,894,452)	4,549,579

Amortissement cumulé		Solde au 30/09/2021 Consolidé	Cession de contrôle (déconsolidation)	Transfert à ProCroissance	Solde au 30/09/2022 Non consolidé
Matériel informatique	G	7,446,215	(1,601,379)	(5,844,836)	-
Améliorations locatives		4,183,260	(3,123)	-	4,180,137
Matériel roulant		2,764,357	(902,008)	(1,862,349)	-
Équipements de bureau		2,564,612	(135,106)	(2,060,064)	369,442
Matériel et mobilier de bureau		<u>4,816,653</u>	<u>(132,550)</u>	<u>(4,684,103)</u>	-
	G	21,775,097	(2,774,166)	(14,421,352)	4,549,579
	G	23,790,765	(18,347,665)	(5,443,100)	-

À partir de l'exercice 2022, toutes les immobilisations ont été transférées à ProCroissance, S.A. qui centralise les coûts opérationnels de toutes les entités et les réalloue en coûts partagés (**note 26**)

Les dispositions incluent des transferts au coût à ProCroissance, S.A. des immobilisations nettes pour un montant de G 5,443,100 (**note 9**).

La dépense d'amortissement était répartie comme suit pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021:

		2022	2021
Dépense d'amortissement	G	-	5,148,547
Coûts partagés - dépenses de fonctionnement (note 26)		-	1,611,557
Coûts partagés - dépenses de Haute Gouvernance (note 26)		-	<u>902,009</u>
	G	-	7,662,113

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(15) **ACTIF INCOPOREL, NET**

L'actif incorporel inclut les coûts investis pour l'acquisition du logiciel informatique. Ce poste a ainsi évolué:

COÛT

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Solde au début de l'exercice	G	15,919,203	15,205,585
Additions de l'exercice		-	713,618
Transfert à ProCroissance, S.A.		(713,618)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	15,205,585	15,919,203

L'amortissement cumulé sur cet actif incorporel a ainsi évolué:

AMORTISSEMENT CUMULÉ

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Solde au début de l'exercice	G	8,845,460	6,555,927
Amortissement de l'exercice		2,172,227	2,289,533
Transfert à ProCroissance, S.A.		(117,307)	-
Solde à la fin de l'exercice		10,900,380	8,845,460
ACTIF INCORPOREL, NET	G	4,305,205	7,073,743

L'amortissement de l'actif incorporel comprend :

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Amortissement actif incorporel	G	2,172,227	2,172,227
Amortissement corporel coûts partagés (note 26)		-	117,306
	G	2,172,227	2,289,533

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(16) **ACTIF AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES**

L'actif au titre de droits d'utilisation lié à ProCroissance, S.A. est comme suit aux 30 septembre :

COÛT

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Solde au début de l'exercice	G	89,440,545	-
Transfert à ProCroissance, S.A.		(89,440,545)	-
Ajout de l'exercice		-	82,959,002
Indexation - contrats variables		-	6,481,543
Solde à la fin de l'exercice	G	-	89,440,545

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation a évolué comme suit :

AMORTISSEMENT CUMULÉ

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Solde au début de l'exercice	G	3,760,881	-
Transfert à ProCroissance, S.A. (note 26)		(3,760,881)	-
Amortissement de l'exercice		-	3,760,881
Solde à la fin de l'exercice		-	3,760,881
ACTIF AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET	G	-	85,679,664

Les obligations locatives sont comme suit aux 30 septembre:

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Solde au début de l'exercice	G	86,353,358	-
Transfert à ProCroissance, S.A.		(86,353,358)	-
Ajout de l'exercice		-	82,959,002
Intérêts sur obligations locatives (note 26)		-	1,360,173
Paiements de loyer		-	(4,447,360)
Indexation - contrats variables		-	6,481,543
Solde à la fin de l'exercice		-	86,353,358
Portion à court terme		-	(13,883,573)
Portion à long terme	G	-	72,469,785

Au cours de l'exercice 2022, les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives ont été transférés au net à ProCroissance, S.A. pour un montant de G 673,694 puisque ProCroissance gère tous les contrats de loyers du Groupe et les réalloue aux entités à travers les coûts partagés (note 26).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(16) ACTIF AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Les charges relatives aux contrats de location comptabilisés à l'état du résultat net sont comme suit :

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation (note 26)	G	-	3,760,881
Intérêts sur obligations locatives (note 26)		-	<u>1,360,173</u>
	G	-	5,121,054

Les dépenses fiscales de l'exercice 2021 relatives à ces contrats de location étaient de G 4,969,625 d'où un écart de G 151,429 résultant en un impôt reporté de G 45,429 pour l'exercice 2021 (**note 29**).

(17) FONDS REÇUS - SERVICES DE PLACEMENTS

Ce compte comprend des fonds reçus en gourdes de clients et qui sont en attente d'affectation dans les produits financiers. Ces fonds ne génèrent pas d'intérêts. Aux 30 septembre 2022 et 2021, des montants de G 1,704,031 et G 9,048,588 concernent des sociétés apparentées (**note 30**).

(18) OBLIGATIONS À PAYER

Le 1er septembre 2019, PROFIN, S.A. a procédé à l'émission d'obligations en dollars américains, comme autorisé par l'Assemblée Générale, avec des dates de maturité allant de 12 à 36 mois.

Aux 30 septembre, les obligations à payer en dollars US sont comme suit:

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Obligations à payer - 12 mois	G	467,086,043	287,574,710
Obligations à payer - 24 mois		184,680,259	233,383,043
Obligations à payer - 36 mois		181,795,959	256,183,600
TOTAL OBLIGATIONS À PAYER	G	833,562,261	777,141,353
Portion à court terme		(664,656,015)	(386,795,018)
Portion à long terme	G	168,906,246	390,346,335

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(18) OBLIGATIONS À PAYER (SUITE)

Les intérêts, payables trimestriellement, sont capitalisés dans les obligations à payer et les taux d'intérêts sur ces obligations varient entre 3.00% et 5.50% en fonction de la maturité et des montants.

Les obligations émises à des parties apparentées totalisent un montant de G 1,412,457 et un montant nul (**note 30**) aux 30 septembre 2022 et 2021.

(19) COMPTES À PAYER - SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Aux 30 septembre, les comptes à payer – sociétés apparentées comprennent:

	2022	2021
	Non consolidé	Consolidé
Comptes à payer - ProCroissance, S.A. :		-
Services conseils	15,849,202	-
Gouvernance	10,343,226	-
Dépenses d'opérations	11,032,932	-
Impôts à payer	6,721,641	-
Autres	<u>257,531</u>	<u>-</u>
	G 44,204,532	<u>-</u>
Comptes à payer Fondation (note 27 et 30)	G 30,441,178	<u>7,304,386</u>
Impôts à payer - NAOS	<u>11,734,664</u>	<u>-</u>
Comptes à payer - ProCapital International Limited (note 6) (a)	G -	<u>124,661,504</u>
Comptes à payer – CIC, S.A.	<u>-</u>	<u>814,750</u>
Comptes à payer - autres	G -	74,829
TOTAL COMPTES À PAYER - SOCIÉTÉS APPARENTÉES (NOTE 30)	G 86,380,374	132,855,469

(a) Au 30 septembre 2021, les comptes à payer à ProCapital International Limited concernaient l'acquisition d'actions de cette société par la filiale NAOS, S.A. en fin d'exercice (**note 6**).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(20) AUTRES PASSIFS

Aux 30 septembre, les autres passifs comprennent les éléments suivants:

		2022	2021
		Non consolidé	Consolidé
Impôts reportés (note 29)	G	199,509,864	19,625,848
Taxes à payer		12,905,021	9,916,316
Honoraires professionnels à payer		8,739,587	13,883,612
Frais de Haute Gouvernance à payer (note 25)		7,071,248	24,657,656
Salaires et boni à payer		5,271,338	8,962,980
Dividendes à payer		1,805,009	-
Fournisseurs		1,135,569	5,679,211
Impôts sur le revenu à payer		-	8,826,040
Autres		<u>1,297,683</u>	<u>3,331,363</u>
	G	<u>237,735,319</u>	94,883,026

(21) CAPITAL-ACTIONS

Jusqu'au 30 septembre 2021, tel que publié dans Le Moniteur no. 158 du 7 septembre 2018, le capital social autorisé de la Société était fixé à G 100,000,000 composé de 100,000 actions d'une valeur nominale de G 1,000 chacune comme suit:

- 50,000 actions ordinaires de classe A, incluant les 100 actions du capital social initial, disposant de deux droits de vote chacune
- 50,000 actions ordinaires de classe B disposant d'un droit de vote chacune.

En date du 27 juin 2022, l'Assemblée Extraordinaire des Actionnaires a approuvé :

- Un fractionnement des actions ordinaires de classe A et B qui, tout en gardant leurs mêmes caractéristiques, sont converties respectivement à 2,000,000 actions de classe A et 2,000,000 actions de classe B, d'une valeur nominale de G 25 chacune.
- Une augmentation de capital de l'ordre de G 100 millions par le biais de l'émission de 4,000,000 actions privilégiées de classe C d'une valeur nominale de G 25 chacune.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(21) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Aux 30 septembre, le capital libéré était comme suit :

	2022	2021
Capital autorisé:		
<i>Actions ordinaires :</i>		
2,000,000 actions en 2022 et 50,000 actions en 2021 de classe A	G 50,000,000	50,000,000
2,000,000 actions en 2022 et 50,000 actions en 2021 de classe B	<u>50,000,000</u>	<u>50,000,000</u>
	<u>100,000,000</u>	<u>100,000,000</u>
<i>Actions privilégiées:</i>		
4,000,000 actions de classe C	100,000,000	-
Total capital autorisé	G 200,000,000	100,000,000
Capital non libéré:		
<i>Actions privilégiées:</i>		
3,730,016 actions classe C	G 93,250,400	-
Capital libéré:		
<i>Actions ordinaires :</i>		
2,000,000 actions en 2022 et 50,000 actions en 2021 de classe A	G 50,000,000	50,000,000
2,000,000 actions en 2022 et 50,000 actions en 2021 de classe B	<u>50,000,000</u>	<u>50,000,000</u>
Total actions ordinaires	<u>100,000,000</u>	<u>100,000,000</u>
<i>Actions privilégiées:</i>		
269,984 actions classe C	6,749,600	-
Total capital libéré	G 106,749,600	100,000,000
<i>Actions de trésorerie</i>		
40,000 actions en 2022 et 1,000 actions en 2021 de classe B	G (1,000,000)	(1,000,000)

Les actions privilégiées ont une période de réserve de 5 ans. Au terme de cette période, le Conseil procèdera soit au rachat des actions soit à l'extension de la période pour une durée additionnelle maximale de 5 ans. Ces actions bénéficient d'un dividende fixe prioritaire annuel payable selon les termes approuvés par le Conseil d'Administration au moment de l'émission à un taux annuel de 6.25% jusqu'en 2023, et, par la suite, à un taux variable, en appliquant le mode de calcul des rendements, qui ne sera être inférieur à 5.00%. Les dividendes sur les actions privilégiées sont payables trimestriellement.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

La participation de ProFin, S.A. dans les sociétés NAOS, S.A. et ProCroissance, S.A. pour les deux exercices est comme suit :

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	<u>Participation</u>	<u>Droits de vote</u>	<u>Participation</u>	<u>Droits de vote</u>
NAOS, S.A.	39.50%	39.50%	62.13%	62.13%
PROCROISSANCE, S.A.	35.00%	35.00%	40.00%	40.00%

Au 30 septembre 2021, ProFin, S.A. détenait aussi 10% additionnel de participation de ProCroissance, S.A. à travers NAOS, S.A. Au 30 septembre 2022, NAOS S.A. n'avait plus de participation dans ProCroissance, S.A.

ProFin, S.A. ayant cédé le contrôle sur ces filiales qui sont maintenant des entreprises associées, la participation minoritaire a été renversée, au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2022, cette participation minoritaire a évolué comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<i>NAOS, S.A. 37.87% en 2021</i>		
Solde au début de l'exercice	G 53,467,374	17,880
Participation dans les pertes de l'exercice 2022 (a)	29,640,875	34,412,158
Régularisation de quote-part (a)	-	19,037,336
Renversement - déconsolidation	(83,108,249)	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>53,467,374</u>
<i>PROCROISSANCE, S.A. 50% en 2021</i>		
Solde au début de l'exercice	(8,961,492)	(3,565,505)
Participation dans les pertes jusqu'au 30 juin 2022, date de déconsolidation	(11,098,618)	(5,802,830)
Régularisation de quote-part (a)	-	406,843
Renversement - déconsolidation	20,060,110	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>(8,961,492)</u>
TOTAL PARTICIPATION MINORITAIRE	G -	44,505,882

(a) La régularisation de quote-part totalisant G 19,037,336 en 2021 représente la réallocation des profits cumulés entre ProFin, S.A. et les minoritaires par rapport au pourcentage de participation détenue pour chaque Groupe.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

Les opérations des filiales jusqu'à la date de cession de contrôle se résument comme suit :

	2022	2021
NAOS, S.A. (1^{er} octobre au 30 septembre 2022)		
Total actif	G <u>895,007,535</u>	513,926,150
Total passif	<u>686,117,570</u>	<u>372,739,528</u>
Résultat net de l'exercice	<u>67,703,343</u>	<u>98,715,312</u>
Actif net	G <u>208,889,965</u>	<u>141,186,622</u>
PROCROISSANCE, S.A. (1^{er} octobre 2021 au 30 juin 2022)		
Total actif	G <u>242,008,178</u>	277,813,638
Total passif	<u>229,914,714</u>	<u>246,136,622</u>
Résultat net de l'exercice	<u>(19,583,551)</u>	<u>(11,605,660)</u>
Actif net	G <u>12,093,464</u>	<u>31,677,016</u>

(23) REVENUS

Les revenus de l'exercice sont comme suit :

	2022	2021
Services de placements	G 110,459,864	120,482,953
Services de trésorerie (a) et (b)	1,244,746,162	235,085,264
Services financiers	99,897,539	50,122,007
Services de change	17,756,726	55,260,048
Autres	-	5,823,417
TOTAL REVENUS	G 1,472,860,291	466,773,689

(a) Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021, les revenus sur services de trésorerie incluent des plus-values non réalisées comme suit :

	2022	2021
Plus-value sur titre de participation-entreprise associée NAOS, S.A. détenue par ProFin en raison de la déconsolidation au 30 septembre 2022 (note 12)	G 656,949,128	-
Plus-value sur instruments de capitaux propres détenus par NAOS, S.A. (note 6 iii)	130,832,601	63,309,189
TOTAL PLUS-VALUE NON RÉALISÉE	G 787,781,729	63,309,189

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(23) REVENUS (SUITE)

(b) Les services de trésorerie incluent également des gains de G 403,912,895 et de G 143,264,503 réalisés sur les cessions d'actions et de coupons d'actions de NAOS, S.A. à des tierces parties pour les exercices 2022 et 2021 respectivement (**note 18**). Les gains réalisés avec des parties apparentées totalisent G 146,836,220 et G 56,262,338 (**note 30**) pour ces exercices.

Les autres revenus réalisés avec des parties apparentées au Groupe sont reportés à la (**note 30**).

(24) DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Les dépenses opérationnelles sont comme suit :

		2022	2021
Intérêts - obligations ProFin, S.A.	G	45,228,432	22,758,656
Autres charges de trésorerie		1,030,845	994,850
Pertes opérationnelles		-	6,357,540
TOTAL DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	G	46,259,277	30,111,046

(25) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit :

		2022	2021
Primes de performance	G	60,790,474	29,222,551
Salaires		45,216,906	33,453,845
Autres avantages sociaux		33,523,107	20,593,928
Boni		6,497,237	4,175,923
Compensation en actions (note 28)		6,339,104	17,229,867
Fonds de retraite - ONA		2,713,015	2,007,167
Taxes		2,679,455	1,069,137
Assurances		1,417,325	1,166,651
Autres		2,322,118	7,435,875
TOTAL SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL	G	161,498,741	116,354,944

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(25) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL (SUITE)**

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2022, conformément à la décision du Conseil d'Administration de NAOS, S.A., un total de 8,000 actions totalisant G 6,339,104 a été octroyé à des cadres. L'effet de l'impôt sur cette dépense totalise G 1,901,731 (**note 29**). NAOS, S.A. étant déconsolidé au 30 septembre, cette transaction n'apparaît pas au bilan non consolidé de ProFin, S.A.

En date du 25 septembre 2020, le Conseil a approuvé à titre de rémunération exceptionnelle, au regard de l'exécution de divers mandats au bénéfice de la Société et de sa contribution attendue en vue du développement futur de la Société, une allocation de 7,902 actions de classe B au Président du Conseil d'Administration sur une période de trois ans.

L'allocation des 7,902 actions au Président du Conseil d'Administration est comme suit :

40% en 2020 (3,162 actions)

60% en 2021 (4,740 actions)

De plus, le Conseil d'Administration a également octroyé 1,000 actions au Directeur Général en fonction de certains critères de performance préétablis, dont 500 actions ont été données en 2021.

Selon l'article 30 du décret de l'impôt sur le revenu, ces remises d'actions à titre de compensation ne sont pas déductibles d'impôts (**note 29**).

(26) COÛTS PARTAGÉS

Depuis l'exercice 2021, les dépenses de fonctionnement sont centralisées au niveau de ProCroissance, S.A. et réallouées au niveau des sociétés du Groupe.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(26) COÛTS PARTAGÉS (SUITE)

Les coûts partagés et les taux d'allocation pour l'exercice 2022 sont comme suit :

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses de Haute Gouvernance	Coûts partagés, brut
ProFin, S.A.	45.00%	37.50%	173,845,110
NAOS, S.A.	15.00%	10.00%	54,749,661
ProCroissance, S.A. – jusqu'au 30 juin 2022	<u>10.00%</u>	<u>15.00%</u>	<u>32,244,129</u>
Total consolidé	<u>70.00%</u>	<u>62.50%</u>	<u>260,838,900</u>
ProCroissance non consolidé juillet- septembre 2022			14,918,008
Total consolidé et entreprise associée			275,756,908
Autres sociétés:			
Caribbean Investor Capital, S.A.	18.00%	37.50%	98,326,424
ProCapital Limited	7.00%	0%	19,578,919
ProCapital International Limited	3.00%	0%	8,390,965
Caribbean Venture Capital, S.A.	<u>2.00%</u>	<u>0%</u>	<u>5,593,977</u>
	100%	100%	407,647,192

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(26) COÛTS PARTAGÉS (SUITE)

Les coûts partagés, à l'état du résultat net, se présentent comme suit pour l'exercice 2022:

		Coûts partagés, brut	Coûts facturés aux autres sociétés	Coûts partagés état du résultat net
Dépenses de fonctionnement :				
Charges salariales	G	168,022,340	(55,188,763)	112,833,577
Frais de Comité de Gestion (note 30)		15,846,014	(6,338,406)	9,507,608
Honoraires professionnels		20,827,935	(6,535,924)	14,292,011
Frais informatiques		22,479,294	(7,477,634)	15,001,660
Dépenses de bureau		13,842,152	(4,581,745)	9,260,407
Frais financiers (a)		4,378,413	(1,036,850)	3,341,563
Amortissement - IFRS 16		15,999,121	(6,399,648)	9,599,473
Amortissement - immobilisations		8,206,849	(1,559,841)	6,647,008
Frais financiers - IFRS 16		5,636,673	(2,254,669)	3,382,004
Entretien et réparations		1,295,645	(269,758)	1,025,887
Loyers et entretiens		1,900,150	(760,060)	1,140,090
Amortissement - actif incorporel		<u>1,264,253</u>	<u>(505,701)</u>	<u>758,552</u>
Total dépenses de fonctionnement	G	<u>279,698,839</u>	<u>(92,908,999)</u>	<u>186,789,840</u>
Dépenses de Haute Gouvernance:				
Compensation	G	47,536,381	(13,072,505)	34,463,876
Salaires et bénéfices		39,131,713	(20,544,149)	18,587,564
Sécurité		7,058,753	(3,705,845)	3,352,908
Assurances		1,177,047	(617,950)	559,097
Communications		20,011,045	(10,505,799)	9,505,246
Voyages		130,362	(68,440)	61,922
Jetons de présence		5,375,315	(2,822,040)	2,553,275
Amortissement - immobilisations		5,632,744	(1,567,694)	4,065,050
Autres		<u>1,894,993</u>	<u>(994,871)</u>	<u>900,122</u>
Total dépenses de Haute Gouvernance	G	<u>127,948,353</u>	<u>(53,899,293)</u>	<u>74,049,060</u>
TOTAL COÛTS PARTAGÉS, NET	G	<u>407,647,192</u>	<u>146,808,292</u>	<u>260,838,900</u>

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(26) COÛTS PARTAGÉS (SUITE)

Les coûts partagés, centralisés par ProCroissance, S.A., au 30 septembre 2021 se présentent comme suit :

		Coûts partagés, brut	Coûts facturés aux autres sociétés non consolidées	Coûts partagés pour le Groupe ProFin
Dépenses de fonctionnement :				
Charges salariales	G	77,376,871	(23,213,061)	54,163,810
Frais de Comité de Gestion (note 30)		17,972,952	(5,391,886)	12,581,066
Honoraires professionnels		7,846,414	(2,353,924)	5,492,490
Frais informatiques		5,673,793	(1,702,138)	3,971,655
Dépenses de bureau		5,563,447	(1,669,034)	3,894,413
Frais financiers (a)		3,954,862	(1,186,459)	2,768,403
Amortissement - IFRS 16		3,760,881	(1,128,264)	2,632,617
Amortissement - immobilisations (note 14)		1,611,557	(483,467)	1,128,090
Frais financiers - IFRS 16		1,360,173	(408,052)	952,121
Loyers et entretiens		1,232,783	(369,835)	862,948
Amortissement - actif incorporel		<u>117,306</u>	<u>(35,192)</u>	<u>82,114</u>
Total dépenses de fonctionnement	G	<u>126,471,039</u>	<u>(37,941,312)</u>	<u>88,529,727</u>
Dépenses de Haute Gouvernance:				
Compensation	G	30,374,555	(10,126,877)	20,247,678
Amortissement – immobilisations (note 14)		902,009	(300,729)	601,280
Sécurité		613,568	(204,564)	409,004
Autres		<u>3,143,132</u>	<u>(1,047,920)</u>	<u>2,095,212</u>
Total dépenses de Haute Gouvernance		<u>35,033,264</u>	<u>(11,680,090)</u>	<u>23,353,174</u>
Total coûts partagés	G	<u>161,504,303</u>	<u>(49,621,402)</u>	<u>111,882,901</u>
Allocation spéciale (a)		17,470,250	(5,823,417)	11,646,833
TOTAL COÛTS PARTAGÉS	G	178,974,553	(55,444,819)	123,529,734
COÛTS PARTAGÉS ÉLIMINÉS (b)				(14,415,236)
TOTAL COÛTS PARTAGÉS, NET	G			109,114,498

(a) Au cours de l'exercice 2021, ProCroissance a évalué un montant spécial de G 19,411,390 comme contribution aux frais de constitution et d'infrastructure de la Société. De ce montant, 10% ont été absorbés par ProCroissance et G 17,470, 250 ont été alloués aux autres entités. La contribution facturée à ProFin (45%) et NAOS, S.A. (15%) totalise G 11,646,833.

(b) Les coûts partagés allouables au Groupe ProFin, qui sont payés à des entités de ce Groupe et donc éliminés dans le processus de consolidation totalise G 14,415,236.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(27) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont comme suit :

		2022	2021
Dépenses de fonctionnement :			
Honoraires professionnels (a)	G	81,778,380	37,735,535
Dons et gratifications (b)		33,308,839	1,398,791
Jetons de présence (note 30)		15,636,953	14,891,814
Rétributions aux comités (note 30)		11,149,422	10,533,019
Autres dépenses du Conseil d'Administration		7,979,056	997,010
Publicité et promotion		4,447,830	6,654,837
Petits matériels et fournitures de bureau		1,370,096	905,272
Abonnement - logiciel informatique		244,775	1,486,673
Loyers (c)		-	8,284,587
Autres		15,363,323	8,491,840
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	G	171,278,674	91,379,378

- (a) Les honoraires professionnels incluent un montant de G 29,097,060 qui selon la résolution du Conseil d'Administration a été octroyé à ProCroissance, S.A. pour l'ensemble des prestations de services ayant eu un impact significatif sur le développement de ProFin, S.A. incluant le développement et la mise en place d'un système Customer Relations MIP (CRM); la migration de la comptabilité de IPBS à ZoroBooks et les recherches pour une plateforme digitale.
- (b) En 2022, les dons et gratifications incluent des dons de G 33,251,578 répartis ainsi : G 23,540,940 (US\$ 200,000) et NAOS, S.A. un don de G 9,710,638 (US\$ 82,500).
- (c) Les dépenses de loyers sont enregistrées jusqu'à la date où tous les contrats ont été transférés de ProFin, S.A. à ProCroissance, S.A. qui centralise les coûts communs au Groupe. À partir de la date de transfert, ces contrats de location sont comptabilisés par ProCroissance, S.A. en accord avec les exigences de IFRS 16 (note 12) et les charges y relatives facturées à chaque entité respective (note 21).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(28) DOTATION POUR PERTES DE CRÉDIT

Les dotations aux pertes de crédit comptabilisées à l'état du résultat net sont comme suit :

		2022	2021
Prêts aux entreprises associées (note 7)	G	3,736,100	-
Avances et prêts net (note 8)		11,770,470	-
Comptes à recevoir (note 10)		1,735,043	4,244,915
TOTAL DOTATION POUR PERTES DE CRÉDIT	G	17,241,613	4,244,915

(29) IMPÔTS SUR LE REVENU

L'impôt sur le revenu est calculé sur la base du revenu avant impôts sur le revenu et diffère des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

		2022	2021
Résultat avant impôts sur le revenu	G	803,110,327	160,878,011
Quote – part entreprise associée imposable sur base de dividendes (note 12)		(8,083,753)	-
Dividendes en espèces reçus par NAOS, S.A. imposables au taux de 20%		(2,570,796)	(3,578,840)
Résultat imposable		792,455,778	157,299,171
Impôts sur le revenu calculés en utilisant le taux statutaire - 30%	G	237,736,733	47,189,751
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable:</i>			
Virement à la réserve légale (a)		(11,429,149)	(7,078,608)
Placements exonérés en obligations Sofihdes (note 6)		(15,890,135)	(21,564,008)
Actions données en compensation (note 25)		1,901,731	5,168,960
Écart entre la provision pour pertes de crédit attendues admises fiscalement et la provision comptable		2,183,304	237,965
Amortissement de l'achalandage (note 13)		(437,180)	(437,480)
Impôts sur dividendes en espèces reçus de NAOS (au taux de 20%)		513,112	715,769
Impôts sur dividendes quote – part entreprise - associée		2,425,126	-
Autres		3,930,916	1,086,782
IMPÔTS SUR LE REVENU	G	220,934,458	25,319,131

(a) Le virement à la réserve légale est calculé sur la base des résultats individuels de ProFin, S.A. et de NAOS, S.A. et totalise G 38,097,716 en 2022 et G 23,595,360 en 2021.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(29) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

La dépense d'impôts de l'exercice comprend :

	2022 Non consolidé	2021 Consolidé
(Avantage fiscal) impôts sur le revenu courants	G (15,400,060)	<u>5,738,712</u>
Impôts reportés :		
Plus-value non réalisée sur placement NAOS, S.A., détenu par ProFin, S.A. (note 12)	197,084,738	-
Plus-value non réalisée sur instruments capitaux propres détenu par NAOS, S.A. (note 6)	39,249,780	19,625,848
Contrats de location (note 12)	<u>-</u>	<u>(45,429)</u>
	236,334,518	19,580,419
	G 220,934,458	25,319,131

L'impôt reporté a évolué comme suit :

	2022 Non consolidé	2021 Consolidé
Impôts reportés sur plus-value non réalisée :		
Solde au début de l'exercice	G 19,625,848	-
Plus-value non réalisée instruments capitaux propres détenus par NAOS, S.A. (note 6 i)	39,249,780	19,625,848
Déconsolidation de NAOS, S.A.	(58,875,628)	-
Plus -value non réalisée des actions NAOS, S.A. détenues par ProFin, S.A. (note 12)	197,084,738	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	197,084,738	<u>19,625,848</u>
Impôts reportés sur entreprise associée :		
Quote-part sur le profit de ProCroissance, S.A. (3 mois)	2,425,126	-
TOTAL IMPOTS REPORTÉS (note 20)	G 199,509,864	19,625,848

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(30) TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Les entreprises associées et sociétés apparentées à PROFIN, S.A. sont les suivantes:

Caribbean Investor Capital, S.A. (CIC), Fonds de Capital Investissement, qui a des membres de conseil en commun avec PROFIN, S.A.

ProCapital International Limited, (PCI), Société domiciliée en Jamaïque, qui est une filiale à 100% de CIC, S.A. L'activité principale est la prise de participation dans d'autres sociétés. Elle détient 90% de ProCapital Limited.

ProCapital Limited, (PCL), société domiciliée en Jamaïque, qui est une filiale à 90% de ProCapital International Limited. L'activité principale de la société est la prise de participation dans d'autres sociétés. Elle a également des participations dans ProFin et CIC.

NAOS, S.A., entreprise associée à ProFin à 39.5% au 30 septembre 2022 et filiale de ProFin à 62.13% en 2021.

ProCroissance, S.A., entreprise associée à 35 % au 30 septembre 2022 et filiale à 50% en 2021.

Caribbean Venture Capital est une filiale de CIC, S.A. qui détient 100% du capital social de cette dernière.

Fondation, fondation-bras social du Groupe PROFIN, S.A.

Les Fonds gérés par NAOS, S.A., entreprises associées et les soldes des transactions avec ces sociétés apparentées sont comme suit :

Aux 30 septembre	2022	2021
	Non consolidé	Consolidé
Actif :		
Placements (note 6)	G 39,871,623	338,912,166
Fonds Commun de Placements gérés par NAOS, S.A. (note 6)	-	20,634
Prêts aux entreprises associés net (note 7)	369,734,096	-
Comptes à recevoir – sociétés apparentées (note 9)	<u>53,259,600</u>	<u>58,651,301</u>
Total actif	G 462,865,319	397,584,101
Passif :		
Fonds reçus – services de placements - CIC (note 17)	G 1,704,031	9,048,588
Don à verser - Fondation (note 20)	30,441,178	7,304,386
Comptes à payer - apparentés (note 19)	<u>44,204,532</u>	<u>125,551,083</u>
Total passif	G 76,349,741	141,904,057

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(30) TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ET LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

Les revenus et dépenses liés aux sociétés apparentées sont comme suit :

Au cours des exercices	2022	2021
Revenus:		
Plus-value sur actions CIC (note 23)	G 787,781,729	63,309,189
Revenus de trésorerie – cession d’actions (note 19)	146,836,220	56,262,338
<i>Commissions sur achats et ventes de valeurs mobilières</i>	494,683	154,137
<i>Revenus de dividendes</i>		
CIC S.A.	2,570,796	2,320,572
Kimazou Energies S.A.	1,164,953	658,268
ProFin S.A.	-	<u>600,000</u>
	<u>3,735,749</u>	<u>3,578,840</u>
<i>Revenus Fonds gérés NAOS, S.A.</i>	<u>44,925,583</u>	<u>76,917,338</u>
<i>Commissions de gestion de portefeuilles :</i>		
Allocation spéciale	-	5,823,417
Total revenus	G 983,773,964	206,045,259
Dépenses :		
Dépense de Haute Gouvernance (note 26)	G 34,463,876	20,247,678
Dépenses Fondation (note 27)	33,251,578	1,398,791
Honoraires professionnels (note 27)	29,097,060	29,222,551
Jetons de présence - Conseil d’Administration (note 27)	15,636,953	14,891,814
Rétributions aux comités (note 27)	11,149,422	10,533,019
Frais de Comité de Gestion (note 26)	9,507,608	12,581,066
Actions données en compensation (note 25)	6,339,104	17,229,867
Frais financiers (note 26)	<u>2,768,403</u>	<u>-</u>
Total dépenses	G 142,214,004	106,104,786

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(30) TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ET LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

De l'avis de la Direction, les transactions avec les entreprises associées et les sociétés apparentées ont été effectuées aux conditions du marché, dans le cours normal des affaires.

Les transactions avec les Membres du Conseil d'Administration de ProFin, S.A. et des sociétés apparentées sont divulguées aux **note 8 et 18**.

(31) ACTIFS FINANCIERS GÉRÉS

Les actifs financiers gérés par ProFin, S.A. pour le compte d'investisseurs, avec leur localisation territoriale, sont comme suit:

	2022	2021
	Non consolidé	Consolidé
Actifs gérés par PROFIN, S.A.		
Placements en actions (Haïti)	G 2,854,210,822	964,445,997
Obligations BRH (Haïti)	2,231,421,460	2,491,615,642
Obligations PROFIN, S.A. (Haïti)	830,759,773	774,070,026
Obligations SIF (Haïti)	640,654,912	419,661,266
Fonds communs de placements (États-Unis)	78,153,899	112,101,429
Obligations CIC	58,852,350	-
Obligations SOFIHDES (Haïti)	52,967,115	24,347,950
	G 6,747,020,331	4,786,242,310
	2022	2021
Actifs gérés par NAOS, S.A.		
Obligations BRH (Haïti)	G 895,472,404	662,528,009
Obligations SIF (Haïti)	165,010,219	24,737,517
Obligation PROFIN, S.A. (Haïti)	28,484,537	24,411,255
Actions Kimazou Energie, S.A. (Haïti)	70,723,811	72,945,971
Actions CIC, S.A. (Haïti)	312,710,432	122,011,765
	G 1,472,401,403	906,634,517

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(32) PASSIF ÉVENTUEL**

Selon l'évaluation des faits à ce jour et de l'avis des Conseillers Juridiques, il n'y a pas de cas de poursuites légales qui soit d'importance à la situation financière ou aux résultats de la Société.